

Livret d'accueil du collège Sonia Delaunay

Année scolaire 2013-2014



Sonia Delaunay
collège de toutes les couleurs



Au revoir école primaire...

Bonjour collège

!!!



Après 5 années passées à l'école primaire, vous rentrez au collège ou vous passerez 4 ans, de la 6ème à la 3ème.

Voici les principales différences entre l'école primaire et le collège:

- Au collège, le responsable est un Principal et non plus un Directeur.
- Tu changeras de salle toutes les heures en fonction des professeurs.
- Tu auras cours le mercredi matin.
- Tu étudieras de nouvelles matières la Technologie, les Sciences de la Vie et de la Terre...
- Tu auras un professeur pour chaque matière au lieu d'un maître ou d'une maîtresse.
- Tu auras un professeur principal qui s'occupera plus particulièrement de ta classe.

- Il y aura des C.P.E (Conseillers Principaux d'Éducation).
- Il y aura des AED (Assistants d'éducation, des surveillants)
- Si tu ne respectes pas le Règlement Intérieur, tu pourras être puni : mot dans le carnet, devoir supplémentaire, heures de retenue...
- Si tu commets un acte grave (insultes, menaces, vol, dégradation, violence), tu risques d'être sanctionné : exclusion du collège, temporaire ou définitive.
- Lorsqu' un professeur est absent, tu iras en salle d'étude pour travailler, sous la responsabilité d'un surveillant. Tu pourras également aller au C.D.I pour lire ou effectuer des recherches, ou bien au foyer, pour travailler en groupe ou pour jouer.
- En 6°, il faut travailler au minimum une heure tous les soirs de la semaine et quatre heures le week-end. Attention, il faudra travailler de plus en plus d'année en année ! Il te faudra donc être sérieux et rapidement apprendre à t'organiser, tes professeurs t'aideront.



Questions de CM2, réponses de 6èmes...

Va-t-on se faire racketter ?

Il n'y a pas de raison de se faire racketter, car on n'a pas le droit d'amener d'objets précieux au collège. Si jamais on se fait racketter, il y a des adultes qui sont là pour nous aider. Il faut en parler au collègue et à la maison.

Lucile

Est-ce que le CDI fonctionne comme la bibliothèque ?

Il y a quelques différences : on peut faire des recherches sur l'ordinateur et on peut emprunter des livres. J'y vais parfois quand je n'ai pas cours et que j'ai envie de lire.

Mariama

Comment les grands vont-ils se comporter envers nous ?

Les grands sont gentils mais il ne faut pas les provoquer car sinon ils vont vouloir nous faire peur.

Oumou

Comment se repérer dans le collège? Est-ce qu'on peut se perdre?

Les premiers jours de collège, je me suis bien repérée grâce aux professeurs et aux surveillants qui nous aidaient. On se repère grâce au nom des salles : par exemple pour la salle B206, B signifie bâtiment B, 2 signifie 2^o étage, et 206 est indiqué sur la porte.

Kawther



Aurons-nous beaucoup de devoirs ?

Oui, dans certaines matières et moins dans d'autres. Il faut bien s'organiser et faire ses devoirs à l'avance pour être tranquille.

Mariam

Que se passe-t-il si j'arrive en retard ?

Si je suis en retard, après la 2^{ème} sonnerie, le professeur ne m'acceptera pas si par exemple mon arrivée dérange le cours. Je dois alors aller en permanence et je serai notée absente. Si j'arrive après la 2^{ème} sonnerie et que le professeur m'accepte, il me notera simplement un retard.

Emma



Que dois-je faire si j'ai été absent(e) ?

Je fais remplir le billet rose d'absence et je le fais signer par ma famille. Dès mon retour au collège, je le montre au CPE pour qu'il le tamponne et le signe.

Sholessse

Les menus seront-ils similaires à ceux de la primaire ?

Oui, on mange la même chose qu'à l'école.

Vanessa



Est-ce que les profs seront méchants ?

Non, ils ne sont pas méchants. Mais si on fait des bêtises, ils peuvent nous punir et nous mettre en retenue.

Tiguidé

Comment sera notre emploi du temps ?

C'est différent de la primaire : on ne finit pas toujours à la même heure, et on ne commence pas toujours à la même heure. Si un professeur est absent, on reste chez nous ou on part plus tôt; si on a cours avant et après, on a permanence. L'emploi du temps est plus ou moins chargé selon qu'on fait de l'allemand ou de l'espagnol, parce que ça fait des heures en plus.

Tiguidé

Est-ce que nos camarades de classe seront gentils ?

Oui. De toute façon tu te retrouveras avec des personnes que tu aimeras, et d'autre que tu n'aimeras pas. Il faut essayer d'être gentil avec tout le monde mais si on ne s'entend pas, ce n'est pas grave, on est dans la même classe mais sans être amis.

Emma

C'est quoi un CPE ?

C'est un Conseiller Principal d'Education. Il y en a trois au collège. Chacun s'occupe particulièrement d'un niveau. Il est responsable de nos retards et de nos absences. Quand il y a un problème avec des élèves on va le voir et il nous aide. Il appelle nos parents si on a fait des bêtises. Il répond aux questions qu'on lui pose. Il est responsable des surveillants.

Lucile

Est-ce qu'on a les mêmes matières que les grands ?

Oui, à part la physique-chimie, qu'on ne commence qu'en 5^{ème}. Vous ne ferez de la piscine qu'en 6^{ème}o: vous passerez votre brevet de natation, vous apprendrez à nager si vous ne savez pas.

Kawther



Que fait-on quand on n'a pas cours ?

Si c'est notre dernier cours, on rentre chez nous. Sinon, on a trois possibilités : on peut aller en salle d'étude, où on doit travailler et se taire ; on peut aller au CDI, pour lire ou faire des recherches ; on peut aller au foyer, où on peut faire des jeux ou du travail en groupe.

Lina

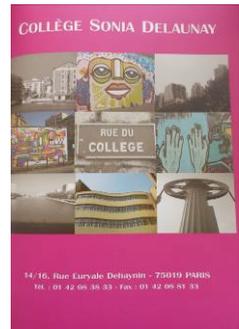
Est-ce qu'on a le droit d'avoir un portable ?

On a le droit d'avoir un portable mais pas de l'utiliser, sauf au foyer. Si quelqu'un te voit avec ton portable, ou s'il sonne, tu te le fais confisquer et tes parents doivent venir le chercher dans le bureau du principal. De toute façon, c'est mieux de ne pas en avoir, tu risques de te le faire voler.

Mohamed

Quelques recommandations

Le carnet de liaison est un carnet que ton professeur principal te remettra au début de l'année. On l'appelle carnet de liaison car il fait la liaison entre les parents et l'ensemble des personnels de l'établissement : informations diverses, absences de professeurs, changements d'emploi du temps, demandes de rendez-vous, mots de vos professeurs ou de la Vie scolaire, heures de retenue, absences...



Tu dois considérer ton carnet de liaison comme ta carte d'identité pour le collège, il doit être rempli dès le début de l'année: photo récente, emploi du temps complet, coordonnées et signatures de ta famille.

Tu as **l'obligation de le présenter** à tout adulte du collège qui te le demandera.

Il faut **en prendre soin**: pas de dessins, de collages, de blanco...

Comme ton carnet fait la liaison avec ta famille, **tous les mots doivent être signés.**

Tu dois toujours l'avoir sur toi, car on peut te le demander à tout moment pour y noter un mot. Dès l'entrée du collège, tu dois le présenter aux surveillants. Lorsque tu quittes l'établissement, tu dois également le montrer afin que les surveillants puissent vérifier que tu as fini les cours.

Tu ne dois jamais oublier ton carnet. Si cela arrive, tu es noté à la grille. Au bout de trois oublis, tu es mis en retenue. Le jour où tu oublies ton carnet, tu dois rester au collège jusqu'à 17h40, même si tes cours se finissent plus tôt.

Si tu as perdu ton carnet, il faut le racheter. Ta famille doit rédiger un mot demandant à avoir un nouveau carnet et te remettre 8 euros. Tu apportes le mot et les 8 euros à l'Intendance puis va voir ton CPE qui te remet alors un nouveau carnet.

Lorsque tu es absent...

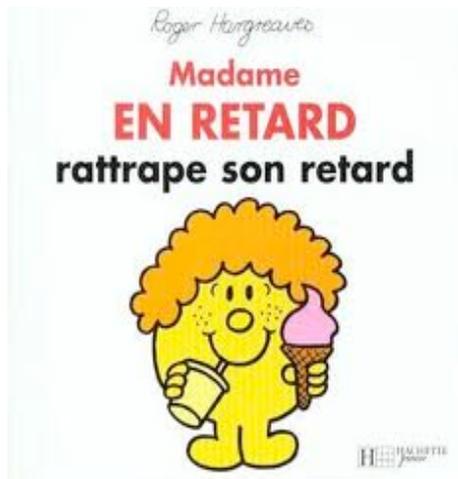
Tu donnes le carnet à tes parents qui doivent remplir le coupon rose. Lorsque tu reviens au collège, tu vas au bureau du CPE pour lui présenter ton carnet

La CPE découpe le coupon rose puis tamponne et signe ton carnet. A ton entrée en classe, tu pourras ainsi montrer à tes professeurs que ton absence est en règle.

Lorsque tu es en retard...

Si tu arrives en classe après la deuxième sonnerie, le professeur peut t'accepter et il te note en retard sinon si le professeur ne t'accepte pas en classe, tu dois aller en salle d'étude. Il te faudra rattraper le cours que tu auras manqué.

Attention, si tu es trop souvent en retard, le CPE te mettra en retenue et contactera ta famille.



LES ADULTES DU COLLÈGE

Le Principal : M. GARCIA

Il est responsable du collège. Il organise le travail des adultes et des élèves de l'établissement, il prend les décisions importantes concernant la vie du collège. Il est secondé par le Principal adjoint et par le Gestionnaire

Le Principal-Adjoint : M. CHAOURI

En plus de son rôle pédagogique, il est chargé d'élaborer les emplois du temps des élèves et des professeurs. Il coordonne également les projets pédagogiques (sorties, voyages...).

Le Gestionnaire: M. LASRY

Il gère le budget du collège, et dirige les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service du collège.

Les CPE : M. FONCK, M. GELBART, Mme BOENO

Ils contrôlent les absences et les retards des élèves.

Ils organisent le suivi de l'élève et travaillent en étroite collaboration avec le personnel enseignant, les personnels de santé scolaire et l'assistance sociale. Ils sont épaulés par une équipe de surveillants chargée de veiller à la sécurité des élèves et à leur bien-être en dehors des heures de cours.

Le Conseiller prévention : M. BOURIACHI

Le conseiller prévention est chargé de mettre en place des actions de prévention en classe et hors classe.

Les AED : Aïchata, Maéva, Linda, Adama, Jamila, Stéphanie, Raphaëlle, Binta, Clara ...

Les assistants d'éducation (ou surveillants) encadrent et surveillent les élèves lorsqu'ils ne sont pas en cours : au portail, à la récréation, à la cantine, en permanence... Ils assurent aussi d'autres activités : certains proposent un soutien scolaire, d'autres animent des ateliers.

La secrétaire du Principal : Mme MADRAS

Elle est chargée du courrier, des rendez-vous. Elle s'occupe de tout ce qui concerne l'élève : bulletins scolaires, stages en entreprise, inscription, voyages...

Le secrétaire de l'intendance : M. GRACIA

Il assure la mise à jour des listes de demi-pension et la perception des factures de cantine.

Les agents

Ils sont chargés de l'entretien du collège.

La Conseillère d'Orientation Psychologue (COP)

Spécialiste de l'orientation, elle est là pour te guider, te conseiller, te renseigner dans le domaine de l'orientation. Elle peut t'aider à réfléchir et à faire des choix en ce qui concerne tes études. Présente une journée par semaine, **les rendez-vous sont à prendre au secrétariat**, tu peux y aller seul ou être accompagné de tes parents.

L'infirmière : Mme ROMAT

Elle donne les premiers soins aux élèves. Elle est à l'écoute des élèves et s'occupe également de la prévention au niveau de la santé.



Le médecin scolaire : M. PUDELEAU

Il examine les élèves dont la situation médicale l'exige. Il peut recevoir sur rendez-vous les élèves.

L'assistante sociale

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres, et les aide à les résoudre. Elle peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quelle que soit leur importance.

La documentaliste : Mme VERDET

Elle est responsable du C.D.I., son rôle est de proposer des livres, des revues et de t'apprendre à faire des recherches documentaires. En 6^{ème}, en liaison avec ton professeur principal, elle t'initiera à la recherche documentaire.



Le professeur principal

Parmi tous tes professeurs, il y a le professeur principal qui est « responsable » de ta classe, et la suit plus particulièrement. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité. Il organise et anime l'heure de vie de classe.



Le langage au collège

Au collège, tu vas entendre de nouveaux mots et beaucoup de sigles qu'il faut comprendre. Avec ce petit lexique, tu seras prêt(e).

Le CDI

C'est le Centre de Documentation et d'Information. C'est la bibliothèque du collège. Si tu veux faire des recherches, il y a là-bas des dictionnaires, des encyclopédies, des revues, Internet, des films documentaires. Tu peux y aller pour lire tranquillement, emprunter des livres ou faire des recherches.

La salle d'étude

Tu te rends dans cette salle lorsqu'un professeur est absent et que tu as cours après.



DP

C'est un élève demi-pensionnaire, il mange à la cantine.

Externe

C'est un élève qui rentre chez lui pour manger.

ULIS

Unité Locale d'Inclusion Scolaire. Certains élèves avec un handicap léger rencontrent des difficultés qui nécessitent une prise en charge adaptée. Ils ont un emploi du temps particulier : ils sont soit en cours avec leurs camarades, soit avec leur professeur référent, Mme TASTET.

ENSA

Il s'agit des élèves non scolarisés antérieurement. Certains élèves qui viennent d'arriver en France rencontrent des difficultés qui nécessitent une prise en charge adaptée. Ils ont leur propre emploi du temps et suivent tous leurs cours ensemble.

CLA

Classe d'accueil. Certains élèves qui ne maîtrisent pas encore bien le français nécessitent une intégration progressive dans une classe « normale ». Ils ont un emploi du temps particulier : ils sont soit en cours avec leurs camarades de classe, soit avec leur professeur référent, Mme REZGUI.

Accompagnement éducatif

En fin de journée, au collège, tu peux rester une heure pour faire tes devoirs avec un adulte du collège qui pourra t'aider et t'expliquer ce que tu n'as pas compris. Ces heures se passent avec des professeurs, des surveillants ou un des CPE.

Le conseil de classe

Moment privilégié dans la vie de ta classe qui réunit tous tes professeurs, le CPE, des parents délégués ainsi que les délégués élèves. Cette réunion a lieu trois fois dans l'année, à chaque fin de trimestre. Ce conseil est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint.



Si je rencontre un problème ...

Quel que soit ton problème, le plus important est d'en parler. Ne reste pas avec des craintes ou des soucis dans ton coin.

Les personnes que je peux rencontrer ...

En cas de conflit avec un camarade :

- ... Les CPE
- ... Les surveillants
- ... Ton professeur principal
- ... Le conseiller prévention

En cas de violence (verbale ou physique) :

- ... Les CPE
- ... Les surveillants
- ... Ton professeur principal
- ... Tes professeurs
- ... Le conseiller prévention



En cas de problèmes familiaux :

- ... Les CPE
- ... L'infirmière
- ... La conseillère d'orientation
- ... L'assistante sociale
- ... Ton professeur principal

Conseil pratique !

La règle d'or : Face à la violence, il ne faut ni répondre ni provoquer !

Par exemple, en supposant que quelqu'un t'insulte, si tu réponds, vous serez tous les deux fautifs.

Ce qu'il faut faire c'est aller prévenir un adulte, parfois ce n'est pas simple, mais c'est la seule façon de régler le problème.

